

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE RIVIERES

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL*Séance du 08 juillet 2026*

L'an deux mille vingt-six le huit juillet à 20h00, le Conseil Municipal de Rivières s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Christophe HERIN, Maire.

Présents : ANTOONS Benjamin, BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Marjorie, CHAPERON Hervé, DON Daniel, FERRET Myriam, FRAYSSE Jean-Michel, HERIN Christophe, PRIOUL Pascale, RAYNAL Laury, SIEURAC Sandrine.

Absents : CASAGRANDE Hervé, CORTESE Kelly.

Absents excusés : CHOPO Guy, SOLAGES (de) Hervé.

Procuration : SOLAGES (de) à HERIN Christophe.

Secrétaire de séance : FERRET Myriam.

Avant de débiter l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques à formuler sur le procès-verbal de la séance précédente, soit du 10 juin 2026.

2026/038 – Délibération : Décision Modificative

Il y a lieu de réajuster les lignes budgétaires du budget communal, liés à des frais d'éclairage public sis à « La Courtade Haute ». La manipulation comptable suivante est proposée :

- Recette d'investissement au 2152 – Opération 238 « Eclairage public » : + 8 000.00€
- Dépenses d'investissement au 2184 - Opération 246 « Bâtiments communaux » : - 8 000.00€

Adopté à l'Unanimité.

20h10 : Arrivée de Madame SIEURAC Sandrine**2026/039 – Délibération : Désignation du représentant CLECT**

Monsieur le Maire explique que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers.

Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes membres. Chaque conseil municipal dispose d'un nombre de représentant défini par le nombre d'habitants, comme suit :

- Communes de moins de 2 000 habitants : 1 représentant
- Communes de 2 000 à 10 000 habitants : 2 représentants
- Communes de plus de 10 000 habitants : 3 représentants

Il appartient à chaque conseil municipal de procéder à la désignation de son ou ses représentants conformément à la répartition susmentionnée et pour la durée du mandat. La Commission constituée pourra ainsi se réunir début octobre.

Le représentant CLECT désigné pour la commune de Rivières est Monsieur Christophe HERIN. En cas d'empêchement, Madame Ssandrine SIEURAC représentera la commune par délégation du Maire.

Adopté à l'Unanimité.

2026/040 – Délibération : Complément de subvention au bénéfice des associations APE

En complément du vote des subventions aux associations lors du vote du budget en date du 15 avril 2026, il y a lieu de voter un complément de subvention au bénéfice de l'association suivante :

- APE : + 1000€ arrivant ainsi à un montant total de 2 000€ au titre de l'année 2026

Adopté à l'Unanimité.

2026/041 – Délibération : Demande de subvention auprès du Département - Opération « rénovation mairie »

En référence à la délibération n°056/2025, Monsieur le Maire propose de solliciter le Département, selon le plan de financement suivant :

Rappel coût de l'opération : 305 614€

Rappel du montant DETR déjà acquis : 73 804€, soit 24,15%

Subvention Département sollicité : **91 684€, soit 30%**

Solde : autofinancement de la commune : **140 126,00€, soit 45,85%**

Adopté à l'Unanimité.

2026/042 – Délibération : Demande de subvention DETR et Département - Opération « Cabinet médical + 1 logement associé et dédié aux médecins »

Suite à l'approbation du lancement de projet « Construction d'un cabinet médical + 1 logement associé et dédié aux médecins », faisant démarrer l'opération Aménagement du cœur de Bourg, la commune souhaite déposer un nouveau dossier DETR pour l'année 2027.

Le programme déposé sera le suivant : « Construction d'un cabinet médical + 1 logement associé et dédié aux médecins ».

Le coût de l'opération est le suivant : 712 413€ HT (Cabinet médical) + 156 093€ HT (logement) = **868 506€ HT**

La DETR déposée en 2025 ayant été repoussée par l'état, un nouveau dossier a ensuite été déposé au titre de la DETR 2026, s'en suit ici sa demande de complément modifiant l'objet et les taux selon le plan de financement prévisionnel suivant :

	Plan de financement		
Partenaires	Dépenses (HT)	Recettes	%
Travaux	868 506.00€		
Etat DETR		305 000.00€	35.12%
Conseil Départemental du Tarn		220 000.00€	25.33%
Fonds de concours		10 404.14€	1.20
Commune (autofinancement) dont loyers : 1 855€/mois sur 10 ans, (soit 222 600,00€)		333 101.86€	38,35%
Total	868 506.00€	868 506.00€	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Valide le coût d'opération pour le projet « Construction d'un cabinet médical + 1 logement associé et dédié aux médecins » et le plan de financement prévisionnel présenté

Autorise le maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR 2027 et du Département (déjà acquis par l'Agglomération au titre des Fonds de Concours).

Où cet exposé, Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à procéder aux demandes de subventions correspondantes, auprès des différents partenaires
- **DONNE** l'autorisation au Maire de signer tout document relatif à ce dossier

Adopté à l'Unanimité.

Questions diverses

Aqua-Parc

Lors de la séance de mai, il était prévu qu'un contact soit pris avec la gérante d'Aqua-Parc. Natacha CAMIER ne sera pas présente cet été, sa présence reste à définir pour l'an prochain. Des plongeurs sont descendus et ont confirmé que les filins sont emmêlés, beaucoup de branches/arbres sont présents, les plots ne sont pas envasés. Il serait donc possible de couper les branches. Un scaphandrier pourrait descendre. A voir si économiquement la gérante pourra relancer son activité. Par ailleurs, il lui sera demandé la possibilité de nettoyer la zone, d'entretenir les espaces (herbes hautes) dans la mesure où tout son matériel est présent sur la base, bien qu'aucun loyer ne sera encaissé cet été. Monsieur Guy CHOPO suit ce dossier.

Doléances

Il est rappelé aux élus qu'en cas de doléance liée à des nuisances animales, de voisinage, sonores, baignade non autorisée, camping sauvage, etc..., il convient de faire intervenir la gendarmerie en évitant si possible d'annoncer son statut d' élu, afin d'anticiper d'éventuelles complications. Surtout, ne pas prendre de risque. Si vous êtes témoin, informer la mairie et téléphonez à la gendarmerie en cas d'urgence.

Stationnement

Il va être demandé au propriétaire des 2 véhicules stationnés devant le champ de bosses au niveau de la « Rue du Grand Pavois », de bien vouloir stationner de façon plus sécurisée.

Conseil Municipal Jeunes

Il est rappelé aux Elus qu'ils sont invités à se positionner pour composer un groupe de travail sur l'installation d'un groupe d'élèves visant à former un Conseil Municipal Jeunes. La question sera reposée au mois de septembre dans cette attente, Monsieur Benjamin ANTOONS propose de s'adresser à l'association l'ANACEJ pour débiter.

Groupe de travail « Local Santé »

Il est rappelé aux Elus la nécessité de se réunir dès septembre 2026.

Réaménagement mairie

Bien que du retard sur travaux a été annoncé ramenant la fin de chantier aux alentours du 15 septembre, le réaménagement est maintenu le mardi 22 septembre. Cette semaine là, l'accueil au public sera perturbé. Les agents administratifs et techniques, les véhicules de l'atelier et les élus disponibles assureront le déménagement du mobilier et des cartons.

Inauguration de la mairie

L'inauguration de la maison commune est prévue un samedi matin d'octobre ou de novembre. La date sera confirmée après validation de présence de Messieurs le Préfet et le Président du Département. A cette occasion, la population sera conviée, ainsi que Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, Mesdames et Messieurs les Elus actuels et anciens, les Présidents d'Associations riviéroises, le personnel communal actuel et ancien.

Visite communale de Monsieur le Sous-Préfet

Initialement prévue le 9 juillet, Monsieur Vincent FERRIER, Secrétaire Général de la Préfecture du Tarn, se rendra sur Rivières dans le cadre d'une visite communale, le mercredi 26 août 2026 à 14h30. Merci aux Elus disponibles de réserver cette date.

Entretien Aiguelèze sur jours fériés

Afin d'éviter de faire travailler les agents techniques sur les 2 jours fériés de l'été, il est proposé aux élus d'assurer l'entretien du site afin d'éviter le débordement des poubelles et de balayer les aires de jeux, les mardi 14 juillet et samedi 15 août. Des élus volontaires sont invités à se positionner et à se rapprocher de Monsieur Daniel DON et des services techniques pour l'organisation logistique. Suite à cet appel, Madame Myriam FERRET, Messieurs Benjamin ANTOONS, Hervé CHAPERON et Daniel DON se portent volontaires.

Locaux piscine

Les travaux de rénovation de la piscine sont bien engagés pour débiter courant septembre 2026. Il convient de vider rapidement le contenu des locaux de la piscine. Une opération « Nettoyage/Tri » est prévue les mercredi 22 et jeudi 23 juillet (sous condition de mise à disposition d'une benne - situation en cours). Les Elus disponibles sont invités à participer à cette opération dont l'horaire reste à déterminer. Les associations concernées par le contenu à évacuer sont également informées. Par ailleurs, le SIVU organisera un Comité Syndical et une Commission d'Appel d'Offres, le 13/08/2026.

Elections Présidentielles

Les dates de scrutins sont fixées aux dimanches 18 avril et 2 mai 2027. Les Elus sont remerciés d'avance de bien vouloir réserver ces jours là afin de participer à la tenue du bureau de vote.

Référents scolaires

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance éducative du territoire servant à renforcer la coordination entre les communes et leurs services, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet souhaite que soit nommé un élu « référent scolaire » par commune. Mesdames Marjorie CAILHOL (titulaire) et Laury RAYNAL (suppléante) sont désignées et seront ainsi associées aux différentes dynamiques de travail.

Aires de Jeux - Tyrolienne

La société « RECRE'ACTION » est venue réparer la tyrolienne qui est de nouveau fonctionnelle.

Canicule

Désormais, les riviérois isolés de plus de 75 ans seront contactés en cas de canicule ou autres conditions d'intempérie. Ces derniers sont extraits à partir de la liste électorale. Lors du repas de fin d'année, une liste sera proposée pour mise à jour des données (contact famille ou proches). Les Elus volontaires pour prise de contact sont les suivants : Mesdames BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Marjorie, PRIOUL Pascale ainsi que Messieurs ANTOONS Benjamin et FRAYSSE Jean-Michel. L'Exécutif affinera la liste des personnes à appeler.

Correspondant « La Dépêche »

C'est avec regret mais compréhension que nous avons appris le souhait d'arrêt de Madame Evelyne RODIER dans ses fonctions bénévoles de correspondant Dépêche, qu'elle occupait avec sérieux et rigueur depuis de nombreuses années. La commune la remercie vivement de ce lien et de ses actions menées auprès de la commune mais aussi auprès des associations riviéroises ou encore des acteurs économiques locaux. Il est fait appel à une personne volontaire qui pourrait rapidement lui succéder. Monsieur Benjamin ANTOONS s'occupe de contacter un riverain pour savoir s'il serait intéressé.

Marchés de Pays – Village des Sports

Le 1^{er} marché a débuté lundi 6 juillet, il est rappelé que lors du marché du 27 juillet se déroulera la manifestation annuelle du Village des Sports sur le site d'Aiguelèze, de 14h00 à 21h00. Petit rappel sur la possibilité de faire la traversée en gabarres RIVIERES/LAGRAVE (13 personnes maximum, 2 euros aller/retour).

Bilan estival

Monsieur le Maire rappelle qu'un bilan estival devra être fait en fin de saison. Pour cela, il propose à Madame Myriam FERRET et à Messieurs Benjamin ANTOONS et Guy CHOPO d'être les interlocuteurs des événements ayant eu lieu sur le site d'Aiguelèze. Un rendez-vous en début de saison prochaine sera fait début 2027 avec les acteurs touristiques de la base. Monsieur Guy CHOPO est désigné référent de ce bilan.

Etude sur stationnement

Monsieur Jean-Michel FRAYSSE propose que soit d'ores et déjà mené un travail de réflexion sur le stationnement à venir autour des salles, de la crèche, des écoles et des locaux de santé. En effet, ce sujet doit être anticipé malgré les places dédiées à la patientèle et aux professionnels de santé.

Cloches

Après plusieurs mois, les cloches n'ont pas retrouvé leurs sonneries habituelles. Monsieur Daniel DON va prendre contact avec l'entreprise en question.

Congrès des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité 2026

La 108^{ème} édition se déroulera à Paris du 24 au 26 novembre.

Jardins partagés

Monsieur le Maire précise qu'un contact a été pris avec la personne concernée par l'idée de ce projet. Un lieu lui a été proposé en lui précisant que le groupe de travail (pilote par Madame Laury RAYNAL) reviendra rapidement vers lui.

Emprise eau potable pour défense incendie – Achat ou échange foncier

Monsieur le Maire a proposé à une famille locale sise au lieu-dit « Les Thérondels », la possibilité d'échange d'une parcelle pour permettre d'avoir une emprise en eau potable pour la défense incendie. Monsieur HERIN pilote ce sujet.

Réunions « Exécutif » et « Conseils municipaux »

En raison de la trêve estivale, les dates des conseils municipaux à venir seront communiquées fin août.

Il est envisagé de décaler les réunions au mardi à 18h30.

Fin de la séance : 22h30.

Les délibérations du Conseil Municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de mairie.

**Le Secrétaire de séance,
Myriam FERRET.**

**Le Maire,
Christophe HERIN.**